

Camaret Magazine

BULLETIN MUNICIPAL



UN BUDGET RESPONSABLE ET VOLONTAIRE POUR 2012



CAMARET BOUGE

> P.4 À 8

VIE AU VILLAGE

> P.14 À 18

LA PAROLE À :
PARIS MORI

> P.19

Zoom sur

UN PRINTEMPS FESTIF À CAMARET !



LA FÊTE DU PLAN DE DIEU INNOVE ENCORE !

Forte du succès rencontré lors des précédentes éditions (900 participants en 2011), la municipalité organise la 4^{ème} Fête du Plan de Dieu. Comme à l'accoutumée la balade gourmande aura lieu le dimanche 29 avril (inscription du 2 au 18 avril en Mairie). Des animations se dérouleront également les 28 et 30 avril à Camaret, Travaillan, Violès et Sainte Cécile les Vignes. Le programme comporte de nombreuses nouveautés parmi lesquelles : une chasse aux trésors interactive autrement appelée Géocaching ! Pour y participez munissez-vous de votre téléphone portable équipé d'un GPS, de votre GPS ou réservez un GPS Magellan prêté par l'ADTHV (réservation adthv@wanadoo.fr) et partez à la découverte des objets cachés dans Camaret. A gagner : des bons d'achats chez les commerçants !

Programme complet et bulletin d'inscription disponible dans les commerces, en Mairie et sur www.camaret.org ●

1^{ER} AU 3 JUIN, FETE VOTIVE ET CONCERT EVENEMENT

Du fait des travaux du tour de ville, la fête votive sera, cette année, concentrée sur le cours du midi et la place St Andéol.

Après Abbah Stars, c'est le groupe Emile et Image qui mettra l'ambiance le vendredi 1^{er} juin à 21h à la halle des sports. Concert gratuit sans réservation (dans la limite des places disponibles). ●



NOUVEAUTÉ : 22 AU 24 JUIN L'ART DIFFÉRENCIÉ DANS LA RUE

Exposition exceptionnelle dans les rues du village. Pendant deux jours des œuvres d'artistes atteints d'un handicap mental seront présentées sur dans le centre ville. Les œuvres originales seront exposées et en vente à la chapelle St Andéol. Le programme de cet événement sera disponible début juin. ●

LA BALADE CONVIVIALE DU 1^{ER} MAI

Pour découvrir de nouveaux itinéraires de promenade, faire des rencontres et tout simplement pour passer un bon moment, c'est le cadre idéal.

Pour cette balade, la participation est libre, rendez-vous avec votre pique-nique à 9h30 devant l'Hôtel de ville.

Édito



Chers concitoyens,

Le magazine de ce premier trimestre est consacré en grande partie au budget à travers la présentation du bilan de l'année écoulée, et les grandes orientations de l'année 2012.

Le contexte économique national et international est très difficile, vous le savez et le vivez au quotidien. La croissance est ralentie, les dotations sont en baisse. La collectivité a dégagé en 2011 des résultats positifs et voté un budget 2012 responsable. La gestion rigoureuse et transparente de nos finances reste plus que jamais notre priorité.

La charge supportée par la commune va encore s'accroître dans les prochains mois, et il est de notre devoir d'envisager l'avenir de la commune à long terme, et de prévoir les fluctuations économiques à venir. La loi de finances 2012 instaure un fonds de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales (FPIC), qui se traduit par un prélèvement sur les ressources

fiscales des communes et groupements intercommunaux. C'est une mesure qui s'impose à nous, et la charge financière pour notre commune sera conséquente dans les années qui viennent.

Face à ces responsabilités et ces nouvelles exigences, la municipalité a voté en Conseil Municipal une hausse des taux d'imposition. Nous avons calculé et décidé cette augmentation à minima, car nous sommes conscients que le quotidien est difficile pour beaucoup d'entre nous.

Je souhaite également vous dire un mot sur la période des beaux jours qui arrive après cette période de grand froid. Cette année encore, nous souhaitons que le village soit animé. Nous aurons l'occasion de nous retrouver lors de la désormais traditionnelle Balade Gourmande du Plan de Dieu les 28 et 29 avril prochain, et également lors de la Fête votive qui accueillera le 1er juin le groupe d'Emile & Images pour un concert à l'Espace René Roussière !

Marlène THIBAUD

Sommaire

DOSSIER

UN BUDGET
RESPONSABLE
ET VOLONTAIRE
POUR 2012

P. 9 > 11



- CAMARET BOUGE** ————— P. 4 > 8
- VIE MUNICIPALE** ————— P. 12 > 13
- VIE AU VILLAGE** ————— P. 14 > 18
- LA PAROLE À :
PARIS MORI** ————— P. 19

Camaret Bouge

LE PÉDIBUS EST À LA RECHERCHE D'ACCOMPAGNATEURS !



Le pédibus a repris le 13 mars. 3 points de départ sont à ce jour en fonctionnement : Chemin Jean Moulin et Chemin de Piolenc, le rendez-vous est fixé à 7h50. Le troisième rendez-vous à lieu à 8h05 sur la place de l'église où les 2 premiers pédibus se rassemblent. Les enfants du centre-ville ou les enfants des quartiers extérieurs qui y sont déposés se joignent aux autres, les groupes se forment en fonction des écoles et les joyeux autobus pédestres partent vers leur destination.

Près de 30 enfants et 7 parents y participent. Il est à tout moment possible de s'inscrire en Mairie. Nous sommes à la recherche d'accompagnateurs : toutes les personnes disponibles le matin de 7h50 à 8h30 intéressées pour accompagner les enfants à l'école sont invitées à se faire connaître en Mairie. Suivant vos disponibilités vous pourrez accompagner une ou plusieurs fois par semaine le pédibus. Suivant vos envies vous ferez le trajet qui vous convient le mieux. Vous passerez un bon moment, c'est garanti !

DES JARDINS FAMILIAUX À CAMARET ?

« Il pousse plus de choses dans un jardin que n'en sème un jardinier ».

La municipalité de Camaret-sur-Aigues réfléchit à la création sur son territoire de jardins familiaux.

Espaces collectifs, animés en commun par un groupe d'habitants dans une dynamique de développement de vie de quartier, ils sont aussi un moyen de développer une valeur chère à l'équipe municipale, celle du vivre ensemble.

Ces dernières années, plusieurs milliers de jardins familiaux ont vu le jour dans de nombreuses communes de France.

Les jardins familiaux sont des terrains divisés en parcelles qui sont affectées à des particuliers afin de leur permettre de pratiquer le jardinage, hors usage commercial.

L'affectation d'une parcelle, qui mesure en moyenne entre 50 et 200 m², résulte d'un contrat d'adhésion moyennant une participation financière.

La première étape indispensable pour le lancement de cette démarche est de recenser les camarétois qui seraient intéressés par cette initiative. Nous joignons donc un questionnaire à cet effet, à retourner en Mairie. Les réponses reçues nous permettront de poursuivre la démarche en recherchant notamment des terrains disponibles, en lançant une étude financière ou encore en sollicitant activement des subventions. ●



Si vous êtes intéressé(e) par ce projet, n'hésitez pas à nous retourner le questionnaire ci-dessous. (A déposer en Mairie ou envoyer un courriel communication@camaret.org avant le 20 avril 2012)

Nom, Prénom :

Adresse :

Courriel :

J'habite : Une maison individuelle Un appartement

Je dispose d'un espace extérieur : oui non

Si oui : cours, terrasse, jardin potager, pelouse

Je suis intéressé(e) pour obtenir une parcelle : oui non

Camaret Bouge

32 ENFANTS CAMARÉTOIS EN SÉJOUR SKI

La réputation du séjour ski proposé par le service enfance jeunesse a fait écho dans les familles camarétoises.

Pour la première fois, le séjour était complet et bouclé avant même son ouverture aux extérieurs.

Ensoleillement exceptionnel, chalet au pied des pistes et équipe fidèle ont fait de ce séjour une réussite.

Au programme : ski, animations, initiation aux techniques de recherches en montagne (ARVA), soirées à thèmes...

Autant de souvenirs de vacances qui resteront dans les mémoires. ●



UNE CONSULTATION DE PMI SUR CAMARET

En collaboration avec la Mairie, le Conseil Général de Vaucluse met à la disposition de la population de Camaret sur Aigues une consultation de nourrissons à la Maison pour Tous.

Elle sera assurée le 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h par le médecin de Protection Maternelle et Infantile (PMI) Dr Andrée AUDINO assistée de l'infirmière- puéricultrice Christelle SCHWARTZ ;

Elle concernera les enfants de 0 à 4 ans et aura une activité préventive et d'accompagnement dans le cadre des missions dévolues au Conseil Général.

Gardez votre médecin traitant est indispensable, le travail en partenariat étant essentiel.

Dans un premier temps, une permanence de puériculture aura lieu le lundi 16 avril avec un accueil informel et

une prise de rendez-vous pour les consultations à venir qui débiteront le 21 mai et se poursuivront le 18 juin, le 16 juillet et reprendront ensuite en septembre.

Les rendez-vous pourront être pris directement au secrétariat de PMI du Centre Médico-social d'Orange auprès de Sylvie Bernardoni 04 90 11 55 11 ou Alexandra Magnan 04 90 11 55 12.

Nous souhaitons que cette nouvelle organisation, au plus proche de la population locale, satisfasse la plupart des jeunes parents.

Vos attentes seront prises en compte si vous souhaitez nous interpeller. ●

L'équipe de PMI du Centre Médico-Social d'Orange.

Camaret Bouge

UN CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS TRÈS DYNAMIQUE !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe par la familiarisation avec les processus démocratiques mais aussi par la gestion autonome de projets.

Le 6 décembre 2012, jour d'élection du CME, 12 enfants ont été élus par leurs camarades de CE2, CM1 et CM2, à savoir : Pauline BRUNETTI, Emma CAZAUBON, Lizaig DEMACON, Ophélie FELDER, Victoria GROUILLET, Lou PERDU, Sophie COURTIN MOZER, Timothé ABBURA, Mathis AUBERT, Tanguy CHEVRIER, Emeric GODET, Mathis PETIT.

La première réunion de travail (en Février) a permis aux élus de proposer des projets sur lesquels une réflexion est en cours et aussi de s'impliquer dans l'action « Rivières propres » du samedi 18 février. L'accueil et le savoir des Carpistes ont permis aux élus l'acquisition de savoirs relatifs à la faune et la flore et aussi de collecter deux containers de déchets. Le Conseil Municipal d'Enfants est également partenaire de la semaine de la Courtoisie, du « Parcours du Cœur » le 1^{er} avril et du Concours de pêche de la fête votive, le dimanche 3 juin. A noter que le CME se réunit une fois par mois, le mercredi. ●



ICE

In Case of Emergency ou en En Cas d'Urgence, est un programme qui vise à aider les premiers intervenants, comme les paramédicaux, les pompiers et les agents de police et qui a pour objectif de contacter les proches des victimes.

Il encourage les gens à entrer dans leur répertoire de téléphone portable, le contact de la personne à prévenir en cas d'accident, sous le nom « ICE ». En effet, lorsque la police ou le personnel médical arrivent sur les lieux d'un accident, et trouve des victimes inconscientes ou en état de choc, incapables de fournir des renseignements importants à l'agent qui pourrait lui sauver la vie ou d'aviser sa famille de son accident, l'ICE est recherché sur le téléphone portable et contacté immédiatement. Il pourra ainsi fournir les renseignements aidant à prendre des décisions ou communiquer avec des proches.

Enregistrer votre ICE sur votre téléphone portable sans plus attendre ! ●

AU PRINTEMPS LA CHAPELLE ST ANDÉOL S'ANIME !

Deux expositions y seront organisées :

- **DU 7 AU 27 AVRIL**, une camarétoise, Dorothee Wierez et Bernard Léotardi exposeront leurs œuvres. Ouverture du lundi au samedi de 15h à 18h30 et dimanche et mardi matin de 10h à 12h. Entrée libre
- **DU 4 AU 13 MAI**, Jeanne DECK, aquarelles, Diane OSWALD, aquarelles et acryliques, Christian GROUT de BEAUFORT, peintre verrier, Chantal BEAUFORT pastels et fusains, artistes d'Orange. Jours et horaires d'ouverture disponibles courant avril en Mairie et sur le site internet de la commune.

Camaret Bouge

FRANC SUCCÈS POUR LE JEU DES 1000€

Après 3 ans d'attente, le jeu des 1000€ de France Inter est venu enregistrer son émission en public à Camaret. Plus de 300 personnes ont assisté à cet événement. A l'issue d'une rude sélection, 4 candidats ont été retenus venant de Sarrians, Villeneuve les Avignons, Séguret et un camarétois : Monsieur Tarahoui. Malgré une brillante prestation aucun n'a remporté le célèbre Banco. Félicitations à tous les participants ! Le jeu des 1000 € a fait connaître Camaret-sur-Aigues à la France entière, le site internet a connu une fréquentation record : plus de 350 pages vues et en particulier l'actualité et les pages des hébergements touristiques. ●



NOUVEAU POSTE POUR LA POLICE MUNICIPALE

La police municipale dispose désormais d'un nouveau poste fonctionnel et adapté à l'attente des camétois. Le transfert du Point d'Information Jeunesse dans les locaux de la nouvelle Maison Pour Tous a en effet permis de libérer ces locaux spacieux et plus visibles situés en Mairie annexe. L'accueil y est plus grand, plus chaleureux et plus confortable. Surtout, trois bureaux permettent aujourd'hui aux policiers municipaux d'effectuer leur mission de service public dans des conditions plus professionnelles. Les tâches quotidiennes et la réception des administrés peuvent être effectuées dans la plus grande confidentialité. Les installations disposent également d'un vestiaire, d'une salle de réunion ainsi que d'un local sécurisé pour le système de vidéo-protection. La police municipale est devenue une véritable police de proximité sous les ordres du Maire, à l'écoute des administrés. Elle met tout en œuvre pour préserver la tranquillité publique et lutter contre toute forme de délinquance. ●

JOURNÉE DE LA COURTOISIE

La Journée de la Courtoisie sur la route est devenue « Semaine Internationale de la Courtoisie sur la Route », et pour sa 4ème année de participation, la commune de Camaret a de nouveau rassemblé un grand nombre de participants autour d'animations. Ce grand rendez-vous citoyen a pour vocation de pousser chacun(e) à améliorer ses comportements sur la route et d'instaurer une meilleure cohabitation entre automobilistes, piétons et conducteurs de deux-roues. Durant cette semaine, des opérations de sensibilisation et des actions pédagogiques ont été proposées par la Police Municipale. Les enfants des écoles ont pu tester leurs connaissances

en matière de code de la route sur un circuit kart/vélo installé sur le stade de moto-ball ; les parents se sont vus proposer un questionnaire sur leurs comportements routiers à la sortie des écoles ; les conducteurs en infraction ont répondu au même questionnaire posé cette fois par les enfants élus au conseil municipal : La présence de la police municipale et des pompiers sur le marché avec un stand sur le thème de la sécurité routière et les gestes de 1^{er} secours a permis d'accueillir beaucoup de monde. La semaine a été clôturée par le pédibus. ●



Camaret Bouge

TRAVAUX

L'actualité des travaux est évidemment marquée par le démarrage Cours du Nord de la réfection du Tour de ville. Après l'enfouissement des réseaux secs (ERDF, France télécom), la création du réseau pluvial, les aménagements pour le cheminement piéton, le stationnement et l'implantation des massifs, la pose des premiers revêtements de surface commence à donner une idée de la nouvelle voie.



Avenue du général De Gaulle, l'aménagement de la contre-allée vient de voir la création du cheminement piéton et des places de stationnement. La 2^{ème} tranche assurera la liaison piétonne entre le boulo-drome et l'avenue Général de Gaulle ainsi que l'acheminement du gaz.



L'étang de l'Aigues a bénéficié de travaux. Des glissières en bois ont été posées afin de limiter l'accès des véhicules motorisés. Des accès piétons ont été aménagés. ●



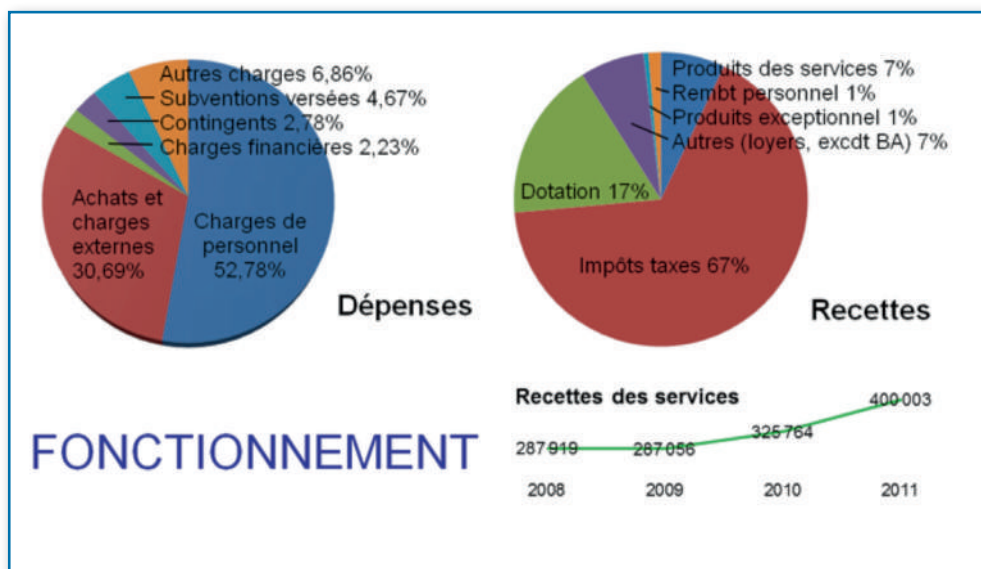
UN BUDGET RESPONSABLE ET VOLONTAIRE POUR 2012

Tous les contribuables que nous sommes veulent savoir à quoi est employé l'argent des impôts. Aujourd'hui plus que jamais, notre devoir est de répondre de la façon la plus transparente et la plus claire possible à cette question. Ce dossier fait le point sur la situation de notre village et les investissements prévus par la municipalité en 2012.

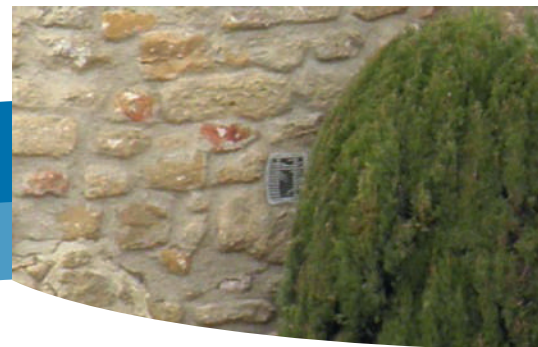
RETOUR EN CHIFFRES SUR 2011

LE FONCTIONNEMENT

Dépenses : L'amélioration des services a induit une hausse des charges de personnel (+10%), atténuée par l'augmentation des recettes liées au personnel (+17%). D'autres charges, principalement liées au CCAS, augmentent de 8%. Sont en revanche en recul : L'intérêt de la dette (-4.84%), les achats et charges externes (- 4 %, -11% par rapport à 2008).



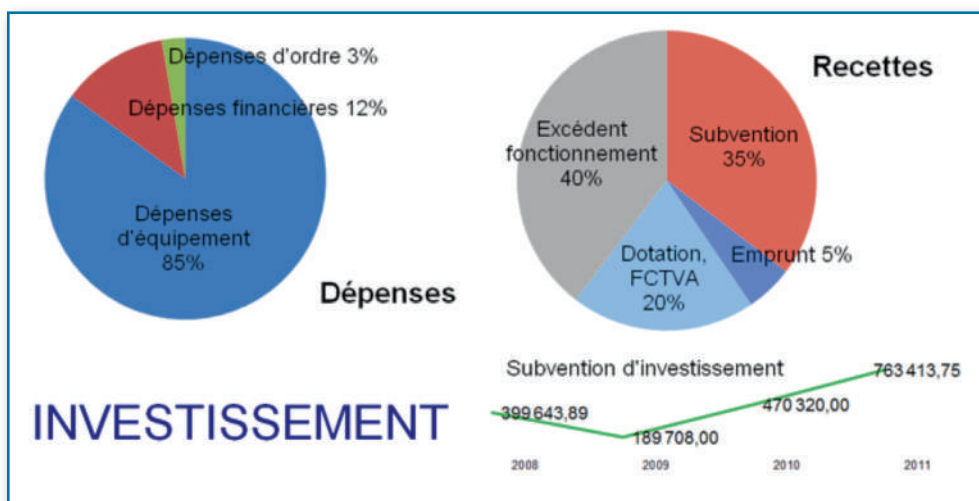
Recettes : Les produits des services augmentent de 22,77% suite à la hausse de la fréquentation des services municipaux (crèche, centre de loisirs, cantine...). En outre la commune a encaissé une recette nouvelle en 2011, le rachat de l'électricité produite par la centrale photovoltaïque de la crèche. En diminution : les dotations et participations (-2.77%) et l'allocation pour les exonérations de TP (-7,41%).



L'INVESTISSEMENT

Dépenses : La Municipalité a engagé de nombreux travaux et poursuivi ses investissements au profit des économies d'énergie. Pour exemple, les travaux de voirie ont été entrepris pour un montant de 573 781€ (réfection complète de la rue Jules Ferry, début de la première tranche des travaux du tour de ville...)

Recettes : la hausse exceptionnelle des subventions (+62%, soit 763 413€ en 2011) témoigne de la pertinence des investissements réalisés. Le recours à l'emprunt a été fortement limité (-88%) : 2 ont été contractés à taux zéro pour l'équipement de la crèche et la Maison pour Tous.



L'ANNEE 2012 A CAMARET

Les médias se font largement l'écho du ralentissement de la croissance mondiale qui affecte lourdement notre pays. Malgré la baisse importante des dotations de l'Etat, la commune a réussi à maîtriser son budget 2011 et à dégager des résultats de clôture positifs.

LE « GEL » DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT S'INSTALLE DANS LA DURÉE.

La dotation globale de fonctionnement est reconduite à son niveau de 2011 et la plupart des dotations de fonctionnement et d'investissement sont gelées à compter de 2012 (articles 29 et 30 de la loi de finances).

DE NOUVELLES CHARGES.

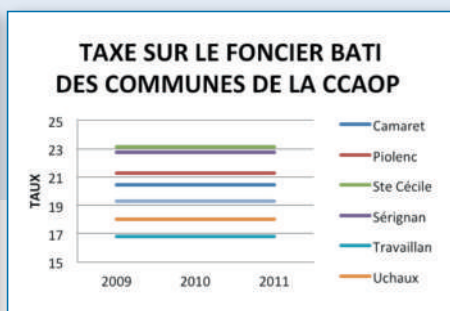
La loi de finances pour 2012 instaure un fonds national de péréquation des recettes intercommunales et communales qui fera l'objet d'une montée en charge progressive pour atteindre à l'horizon 2015 ou 2016 2% des recettes fiscales du secteur communal soit autour d'un million d'euro. La contribution de chaque commune sera calculée en fonction de l'écart relatif par rapport à 90% du potentiel financier moyen de sa strate démographique.



AUGMENTATION LIMITÉE DES IMPOTS

La gestion rigoureuse de la municipalité a permis de concilier la réalisation du programme pour lequel elle a reçu mandat avec un budget constant. Les taux d'imposition sont restés stables ces dernières années malgré la dégradation du contexte national. Le désengagement de l'État nous contraint aujourd'hui à ajuster certains taux afin de maintenir nos engagements. Cette revalorisation restera toutefois extrêmement limitée, et ne concernera que la taxe d'habitation et celle sur le foncier bâti (le taux du foncier non bâti reste stable). Les taxes locales demeurons néanmoins très en deçà des autres communes de l'intercommunalité. La taxe d'habitation passe de 7,73 à 8,30 soit +7,374%. Celle sur le foncier bâti passe de 20,44 à 20,80 soit +1.761%.

COMPARAISON DES TAUX DE TAXE D'HABITATION



LES INVESTISSEMENTS POUR 2012

- Travaux du tour de ville : achèvement du cours du Nord, travaux cours du couchant et cours du Midi Ouest,
- Travaux de voirie rue Marie Curie et réalisation de cheminements piétonniers divers,
- Réfection des couvertures des toitures annexes de l'église,
- Extension de la vidéosurveillance,
- Travaux d'isolation dans les bâtiments et les logements communaux,
- Etude en vue l'extension de l'école Souleiado et travaux d'étanchéité de l'école Mistral, de la cuisine centrale et de l'Espace René Roussière.

Les impôts en chiffre

Quelques exemples concrets sont plus parfois parlants que des formules :

> Un couple d'actifs avec 3 enfants avec une base d'imposition de 3148 € payait en 2011 243 € au titre de la part communale de la taxe d'habitation. En 2012, avec une base d'imposition identique, la part communale représentera 261€ soit + 18€ au total sur l'année.

> Une personne seule à la retraite avec une base d'imposition de 3423 € payait en 2011 265 € au titre de la part communale de la taxe d'habitation. En 2012, avec une base d'imposition identique, la part communale représentera 284€ soit +19€ au total sur l'année.

> Un couple de retraités sur une base d'imposition de 4786 € payait en 2011 370 € au titre de la part communale de la taxe d'habitation. En 2012, avec une base d'imposition identique, la part communale représentera 397€ soit + 27€ au total sur l'année.

Vie Municipale

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2012

27 votants, G.Saseras ayant donné procuration à M.Païalunga, G.Point à D.Troïani, JP Montagnier à Nicole Floret

NOUVEAU CONTRAT D'ASSURANCE POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL

Au mois d'août 2011, la société GROUPAMA SUD a adressé à la commune un avenant faisant augmenter de 18,5% la prime d'assurance pour les risques statutaires du personnel. En conséquence, ce dernier a été résilié avec effet au 31 décembre 2011.

Compte tenu de l'urgence à relancer un nouveau contrat et de la complexité du dossier, un cabinet de conseil en assurances auprès des collectivités, le cabinet Protectas, a été sollicité pour accompagner la commune dans la rédaction du cahier des charges et l'analyse des offres. Une consultation a été lancée en application du Code des Marchés Publics et cinq offres ont été réceptionnées le 13 décembre 2011 à 16h00 : SMACL, GROUPAMA SUD, AXA France, SOFCAP/GENERALI et VIGREUX/APREVA.

Conformément aux conclusions du rapport du Cabinet Protectas, le marché public est attribué à la compagnie GROUPAMA SUD, dont l'offre a été jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères fixés dans le marché. Le taux proposé est de 5,10% de la masse salariale pour le personnel communal relevant de la CNRACL et de 1,10% pour le personnel communal relevant de l'IRCANTEC. Le contrat est conclu pour une durée de 5 ans avec possibilité de résiliation annuelle pour les deux parties. **Unanimité.**

DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR POUR LES TRAVAUX DU TOUR DE VILLE.

L'article 179 de la loi n°2010-1657 du 29 décembre 2010 dite « loi de finances pour 2011 » crée une dotation unique, intitulée Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) issue de la fusion de la Dotation Globale d'Équipement des communes (DGE) et de la Dotation de Développement Rural (DDR).

Cette dotation a pour but de financer la réalisation d'investissements, ainsi que de projets dans le domaine économique, social, environnemental et touristique ou favorisant le développement ou le maintien des services publics en milieu rural. La Commune, éligible à cette dotation en 2012, a décidé de la solliciter à hauteur de 52 500 € pour les travaux de voirie prévus Cours du Couchant et Cours du Midi. **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité : Chèques loisirs pour les jeunes de 3 à 18 ans : Renouvellement pour 2012 de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de Vaucluse et la Mutualité Sociale Agricole Alpes-

Vaucluse. Le dispositif sera financé à hauteur de 2000 € par la CAF, 500 € par la MSA et 2500 € par la commune – **Redevance d'occupation du domaine public** pour l'installation de commerçants non sédentaires : pour la vente de produits alimentaires à emporter, fixée à 5€ par soirée payable semestriellement – **Dénomination de trois voies communales** : L'impasse la Rigolle située au nord du parking de la Clavonne, l'impasse des Genêts au niveau du lotissement Buisseron, et l'impasse des Coquelicots à l'est du lotissement artisanal quartier Jonquier et Morelles – **Création de postes pour besoins occasionnels** : un poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe à temps complet pour l'entretien de bâtiments communaux, un poste d'auxiliaire de puériculture territoriale de 1ère classe à temps complet pour la crèche municipale, neuf postes d'adjoints territoriaux d'animation de 2ème classe à temps complet pour le centre de loisirs sans hébergement et le Club Ados – **Création de postes pour besoins saisonniers** : un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet pour le centre intergénérationnel et le CCAS, un poste d'adjoint administratif territorial de 2ème classe à temps complet pour le service état-civil/accueil et secrétariat – **Bibliothèque municipale** : intégration du poste budgétaire d'assistant de conservation principal de 2ème classe à temps complet, en application du décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2012

27 votants, G.Saseras ayant donné procuration à M.Païalunga, MM Dunan-Vallon à MJ Bouche, JP Montagnier à G.Point à partir de son départ à 20h30, AM Sassatelli à D.Troïani.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Conformément à l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire a présenté les grandes orientations budgétaires proposées pour l'année 2012, après avoir procédé à une analyse financière rétrospective de l'année 2011. Une discussion entre élus a suivi la présentation de ces orientations.

ACTUALISATION DES TARIFS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE LA CANTINE MUNICIPALE

Les tarifs de la restauration scolaire et de la cantine municipale sont modifiés suite à la réactualisation des prix facturés par le prestataire à compter du 1er janvier, ces prix ne pouvant être supérieurs au coût par usager résultant des charges supportées. Repas enfant : 2,55€ (ancien tarif 2,40€), repas enfant dans le cadre de l'abonnement : 2,45€ (ancien tarif 2,30€), repas adultes et portage : 5,60€ (ancien tarif 5,50€). **Majorité des voix** (5 voix contre : G.Point, D.Troïani, Ph.de Beauregard,

Vie Municipale

JP Montagnier ayant donné procuration à G.Point, AM Sassatelli ayant donné procuration à D.Troïani ; 1 abstention : F.Moricelly).

VIDEOPROTECTION DES PARKINGS

Demande auprès de Monsieur le Préfet de Vaucluse d'une subvention, à hauteur de 40% soit 10 400€, du montant hors taxes des travaux d'extension du système de vidéoprotection aux parkings du Patiol et de la Clavone prévus courant du premier semestre 2012, au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD). **Unanimité.**

Approuvé également, à l'unanimité : Forfait communal pour les classes transplantées : forfait annuel de 15 € par nuitée et par élève dans la limite de 4 nuitées et d'une classe par groupe scolaire ; attribution d'une enveloppe de 30€ maximum par élève répartie à hauteur de 5€ par sortie et de 2,50€ par intervention pour les sorties pédagogiques ; versement d'un acompte à hauteur de 60% de la subvention attribuée l'année précédente à l'Amicale Laïque et à l'APPEL – **Fête du Plan de Dieu 2012 :** tarifs des repas à l'occasion de la balade

gourmande : 20€ par adulte participant, 7€ par enfant de moins de 12 ans et 18€ par adulte accompagnateur ; vente d'objets souvenirs : chapeau 5€ et tablier 8€ ; demande de subventions auprès du conseil Général et du conseil Régional – **Association ACTES** (Acteurs pour la Culture, le Tourisme et l'Economie Solidaire) : convention de financement pour un montant de 300€ pour la réalisation de travaux confiés aux étudiants de M2 Master Commerce International option Tourisme – **Elaboration de plans d'alignement** pour les voies publiques communales.

Approuvé également, à l'unanimité des votants : Convention de mise à disposition au CCAS d'un adjoint d'animation pour une durée de 4 mois à temps incomplet (1 abstention : C.Baud).

L'intégralité des délibérations, incluant les interventions des conseillers municipaux, sont rapportés dans les procès-verbaux n° 101 et 102 librement consultables en mairie ou sur le site : www.camaret.org

EXPRESSION LIBRE :

Liste « Ensemble pour Camaret »

L'aménagement du tour de ville

Les travaux du tour de ville ont débuté il y a maintenant quelques mois. L'équipe municipale est consciente que la période des travaux est une étape, certes totalement indispensable à la réalisation d'un projet de cette ampleur, mais aussi une étape difficile et toujours trop longue pour les riverains qui vivent les travaux au quotidien.

Pour autant, il n'existe aucune réalisation qui ne peut être effectuée sans travaux au préalable. C'est un passage obligé, et les services de la Mairie s'efforcent de les rendre le moins dérangeant possible.

Aménager le tour de ville, c'est préserver notre patrimoine, c'est valoriser notre cœur de village. Mais pas seulement. C'est aussi renforcer et mettre en avant les espaces réservés aux piétons, et inciter à la réduction de la vitesse sur le tour de village, et au partage de l'espace roulant avec les deux roues. La question de l'aménagement du tour de ville est étroitement liée à cette valeur si chère à la municipalité : le mieux vivre ensemble.

Le mieux vivre ensemble, c'est aussi des élus à votre écoute, et disponibles pour échanger et vous informer. Vous pouvez compter sur nous.

La majorité municipale.

Liste « Camaret Avenir »

Ne doit-on pas faire par moment acte de modération.

Ouf, le fameux projet du musée de l'aviation présenté par la Commune à la Communauté de Communes a été refusé. Nous espérons que la Commune ne prendra pas à sa charge dans le temps une telle dépense somptuaire. On ne voudrait pas que l'on nous refasse « le coup » du poste de la Directrice médecin de la crèche qui devait, soit disant, être pris en charge par la Communauté de Communes tel que présenté au Conseil Municipal et que dans ces conditions nous avions voté. La charge exorbitante de ce poste reste à la Commune. On peut dire que nous avons été dupés. On s'aperçoit que la Communauté de Communes peut avoir « bon dos » pour faire passer les dossiers mais heureusement celle-ci reste vigilante et lucide quant aux demandes excessives. En quatre ans, le personnel municipal est passé de 60 à 72, soit 20% d'augmentation. Et bien sûr au dernier Conseil Municipal, on nous a annoncé :

-une augmentation des impôts après 4 ans de gestion (mais on vous dira que « c'est de la faute à la décentralisation ») alors que notre ancienne municipalité n'avait augmenté les impôts que 3 fois et très faiblement en 25 ans.

-une augmentation des tickets de repas de cantine qui fait sur 4 ans une augmentation de 27%.

La municipalité vous dira que les prestations se paient.

J. Paul MONTAGNIER, Nicole FLORET, Georges POINT, Daniel TROIANI, A. Marie SASSATELLI et François MORICELLY.

Liste « Camaret Espoir »

Non à l'augmentation des impôts locaux !

Mme le Maire a décidé d'augmenter les impôts locaux cette année. Pour se justifier, elle invoque le gel des dotations de l'Etat, la diminution des concours financiers extérieurs et l'augmentation des contraintes mises à la charge des communes.

Mais toutes les communes ont ces memes problèmes, et toutes n'augmentent pas les impôts pour autant...

C'est une question de choix politique : soit on continue à dépenser de plus en plus, comme à Camaret, et on en vient à augmenter les impôts; soit on choisit, sagement, de tenir compte de la crise et on fait des économies...

A Camaret on fait l'inverse, et les contribuables camarétois, déjà pénalisés par de multiples augmentations ou créations d'impôts ces derniers temps, apprécieront...

Philippe de Beaugard
Conseiller municipal de Camaret

Vie au village

A Raymond Millet,

Il est parfois des événements aussi bouleversants qu'inattendus qui viennent brusquement nous rappeler à la triste réalité.

Raymond, connu et reconnu pour son passé sportif glorieux, mais aussi pour son sourire, son amabilité et sa disponibilité, vient en effet de tirer sa révérence.

Nul n'avait soupçonné le mal insidieux dont il souffrait et qui l'a entraîné dans une ultime confrontation qui lui fut fatale.

Pourtant, cela illustre bien la discrétion qui, au delà de toutes autres attitudes, fut le trait essentiel de son comportement.

Déjà, lorsqu'il commença à écrire les plus belles pages du Moto Ball tant au niveau du MBC CAMARET, que de l'Equipe de France et plus tard lorsqu'il fut, grâce à sa virtuosité et à ses aptitudes hors normes, devenu « LA REFERENCE », Raymond fut toujours habité par cette vertu.

Pour illustrer ce propos, rappelons-nous les deux buts, marqués « de volée », avec une adresse exceptionnelle, lors de la finale de la Coupe d'Europe des Clubs champions 1968 – l'année inoubliable du triplé- qui se déroulait en Union Soviétique, que le MBC remporta 4 à 1 devant plus de 50.000 soviétiques médusés, puis conquis par tant d'habileté et de talent !

Dans ces instants et alors qu'il était au centre de toutes les attentions, Raymond préférait mettre en avant, l'esprit d'équipe et le rôle de ses partenaires.

Sans bruit, sans excès, à son image de champion et d'homme mesuré.

Raymond aurait parfaitement pu s'investir dans des responsabilités sportives ou citoyennes, tant son jugement, son à propos, sa vision des choses et des événements étaient marqués par la pondération et une juste réflexion.

Et, s'il répondait parfois aux sollicitations, ça n'était que pour mieux se retrancher, ensuite, dans cette pudeur et cette réserve, oh combien précieuse pour ses amis.

Car à ce niveau, Raymond n'hésitait pas ni ne comptait pas.

Il était, toujours aussi naturellement, fidèle et constant en amitié !

Quelle que soit la modestie qui le caractérisait si bien, que cet hommage exprimé en quelques mots, nous permette de ne pas oublier un « sacré bonhomme ».

**André Barnoin, Marlène Thibaud
et le Conseil Municipal**

ETAT CIVIL

JANVIER

NAISSANCES : Mikhaël RAMAT né le 04 janvier 2012 à Carpentras ; Manel BOURAS née le 09 janvier 2012 à Orange ; Enola MONNIER née le 12 janvier 2012 à Avignon ; Tessnim LAKSIRI née le 25 janvier 2012 à Orange ; Emma LEVAILLANT née le 27 janvier 2012 à Orange

MARIAGES : Nicolas KAIC et Adela FORGIC Mariés le 14 janvier 2012 à Camaret

DECES : Olivier ROUX décédé le 13 Janvier 2012 à Marseille

FÉVRIER

NAISSANCES : Waïl DHIMENE né le 8 février 2012 à Orange ; Bastien NICOLAS né le 13 février 2012 à Orange ; Noa SERGUIER né le 21 février 2012 à Orange ; Lénéïs MAURY née le 23 février 2012 à Bagnols Sur Ceze ; Lorenzo TORLOTIN né le 27 février 2012 à Avignon

MARIAGES : Nacira BOUZAF et Ali EL BAKKALI mariés le 18 février 2012 à Camaret

DECES : Gabriel PEREYROL décédé le 01 février 2012 à Camaret ; Gaston BISCARRAT décédé le 03 février 2012 à Camaret ; Manuel COLLADO décédé le 21 février 2012 à Valréas ; Jean-François TEXIER décédé le 22 février 2012 à Camaret ; Jacques DIANOUX décédé le 23 février 2012 à Avignon ; Alain BRAVAY décédé le février 2012 à Orange

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE Architecte Conseil : 1^{er} jeudi du mois de 9h à 12h.

Syndicat Mayres, Alcyon, Sier : mercredi matin.

Chargé de mission BA115 : 1^{er} et 3^{ème} mardi de chaque mois de 16h à 17h.

Paul Durieu (député) et **Bénédicte Martin** (conseillère régionale) : tous les deuxièmes jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

PERMANENCES A LA MAISON POUR TOUS

Permanence des organismes d'aide à la personne CCAS : mardi 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Assistante sociale : 1^{er} et 3^{ème} jeudis après-midi du mois sur RDV (tél. 04 90 11 55 00).

Planning familial : 2nd et 4^{ème} mercredi du mois de 14h à 16h.

Pôle insertion Contrat insertion allocataires RSA : mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h sur rendez-vous 04 90 28 85 74

Mission locale : jeudi de 9h à 12h et vendredi de 9h à 12h.

Conciliateur de justice : 1^{er} lundi du mois de 14 h à 17h.

Consultation infantile (PMI) : 3^{ème} lundi du mois de 9h à 12h

ELECTIONS 2012

PENSEZ À VOTRE CARTE D'IDENTITÉ

Les dates à retenir :

22 avril et 6 mai : Elections Présidentielles

10 et 17 juin : Elections législative

Espace René Roussière de 8h à 18h

Présentation de la carte d'identité obligatoire.

Si toutefois vous n'avez pas reçu votre carte électorale, vous pourrez la récupérer sur place. En cas d'absence, pensez à faire une procuration à une personne votant à Camaret.

Vie au village

BIBLIOTHÈQUE

ANIMATIONS

SCOLAIRES

A l'honneur du Salon du livre de Paris, le Japon a fait l'objet d'ateliers pédagogiques pour les élèves des écoles Mistral et St-Andéol. En fonction des tranches d'âges, diverses activités leur ont été proposées : séances d'origami pour les plus jeunes, apprentissage de l'écriture japonaise hiragana et présentation des arts japonais traditionnels pour les autres : estampes, art floral, architecture ou encore origine historique du manga. Ensuite, toutes les classes ont participé à la découverte du kamishibaï ou petit théâtre de papier. Des projections de vidéos du théâtre kabuki et de la gestuelle des samourais ont finalisé ces ateliers.

C'est en classe que les élèves mettent au point leurs travaux nippons, qui seront exposés à la bibliothèque en juin. ●

PETITE ENFANCE



En mars, la bibliothèque propose aux enfants de la crèche et des assistantes maternelles une animation autour d'un tapis de lecture sur « Les Différences » : un petit personnage se déplace sur le tapis et parcourt les pays chauds, le Pôle nord, la campagne... Ce voyage est l'occasion de lire une série d'histoires, entrecoupées de comptines. Ce grand tapis coloré créé par la société L'Îlot livres est prêté par la Bibliothèque Départementale de Prêt. ●

LIVRE COUP DE CŒUR :

« LE MICRO MONDE »
DE WELDON OWEN. ED. PICCOLIA

Ce documentaire jeunesse présente les insectes de façon originale, véritables monstres cannibales dotés de pouvoirs mortels. On y découvre ainsi les caractéristiques de l'araignée sauteuse, du scarabée-girafe et autres oursons d'eau. Le terme scientifique est donné, ainsi qu'un glossaire en fin d'ouvrage. Les photos des petites bestioles vues au microscope sont impressionnantes. Enfin, l'aspect sanitaire est envisagé, avec une observation des virus. ●



NOUVEAUTÉS LIVRES :

La bibliothèque a sélectionné plusieurs romans policiers historiques : La parole perdue de Frédéric Lenoir, La malédiction de la Galigaï de Jean d'Aillon, ou encore Casanova et la femme sans visage d'Oliver Barde-Cabuçon.

Quelques comédies ironiques viennent égayer la sélection de livres comme Super triste histoire d'amour de Gary Stheyngart ou Mufler d'Eric Neuhoff.

Les romans du terroir sont renouvelés : Les noces de soie de Jean-Paul Malaval, L'olivier du diable de Jean-Max Thibaux, Le roman des Provinces de Jean Siccardi. De même, le rayon des biographies est complété avec des documents sur les vies de Jean Marais ou encore de Juliette Gréco.

Les auteurs dont les précédents romans ont ravi les lecteurs sont aussi représentés, tels que Joyce Maynard et Katarina Mazetti.

Pour les tous petits, des albums à toucher et des livres de comptines sont à découvrir. Pour les plus grands, c'est le rayon des documentaires sur les animaux qui s'étoffe.

Liste complète des nouveautés sur www.camaret.org
Rubrique Culture / Bibliothèque

Vie au village

NOUVELLES ENTREPRISES



CARROSSERIE DE PROVENCE

Le Garage de Provence se développe. Depuis le début de l'année il a ouvert en zone artisanale, la Carrosserie de Provence.

*Zone artisanale Jonquier Morelle
84850 Camaret sur Aigues
Tél. 04.90.35.10.22*



POLE THERAPEUTIQUE MERIDIES

Audrey CARDINAL MEURICE, Diététicienne Nutritionniste et Praticienne en Thérapies Traditionnelles Chinoises (tuina, acupuncture, ventouse,...)
Tél. 06 61 45 72 38

Mélanie PATIN, Psychologue (enfants, adolescents, adultes / thérapies et tests de QI), 06 75 03 36 56

Pôle thérapeutique MeriDies, 15 bis cours du Midi, 84850 Camaret sur Aigues



STUDIO DE CREATION GRAPHIQUE ET PHOTOGRAPHIQUE

Création de tous supports de communication imprimés, multimédia (création de site internet, e-commerce, web-design...), prise de vue photographique.

*Singleproduction / Fabrice Infré
4 cours du couchant - 84850 Camaret sur Aigues Tél : 06 75 48 99 05
Email : fabrice@singleproduction.com
www.singleproduction.com*

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : DONNEZ VOTRE AVIS !

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'Occupation des sols (POS), valant élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) la commune vous invite à assister à une **réunion publique qui se tiendra le mardi 3 avril 2012 à 18 h30 à l'Espace René Roussière.**

Cette réunion permettra de faire un point sur l'avancée de la procédure, d'exposer le diagnostic et de présenter les grands axes du Projet d'Aménagement de Développement Durables du projet de PLU.

Au cours de cette réunion, vous serez également invitée à nous faire part de vos remarques ou de vos questions éventuelles.

PRÉINSCRIPTION SCOLAIRE :

Pour les enfants entrant en maternelle, CP et nouveaux arrivants, la préinscription scolaire est obligatoire, celle-ci pourra se faire à partir du lundi 16 avril au Point d'information jeunesse situé à la Maison Pour Tous au 3 Allée des sports (ouvert du lundi au vendredi de 13h à 18h)

PIÈCES À PRÉSENTER :

- livret de famille ;
- justificatif de domicile (quittance de loyer, facture EDF, téléphone), de moins de trois mois.

Vie au village

ASSOCIATIONS

LES AMIS DE L'ORGUE

Après une restauration bien réussie « l'Association les Amis de l'Orgue » vous propose pour cette année 2012 deux concerts.

Le premier aura lieu le 15 avril 2012 à 18h avec M. Delorme qui est un organiste reconnu.

Il se fait un plaisir de venir nous offrir ce concert car il est la personne qui au début du projet de restauration est venu nous établir le cahier des charges afin que nous puissions nous lancer dans notre aventure. Ce concert est en entrée libre et une corbeille à discrétion vous sera proposée à la sortie.

Le deuxième concert vous sera proposé vers fin septembre début octobre. Il sera donné par « les Orgues du Soleil ». Nous vous en informerons le moment venu.

Nous vous attendons nombreux pour notre premier rendez-vous. ●

COMITÉ DE JUMELAGE



Malgré un hiver 2012 froid, le comité de jumelage ne s'est pas endormi... Les présidentes Lia Zanoli et Renée Sovera, accompagnées d'une délégation des membres de leur bureau, se sont rencontrées afin de définir les grandes lignes des échanges entre Camaret et Travaco Siccomario.

La principale décision a été de se limiter désormais à une seule rencontre officielle par an, rencontre unique émaillée toutefois de multiples rencontres informelles tout au long de l'année.

Les délégations ont décidé que, cette année, ce seront, les amis italiens qui viendront à Camaret du 27 au 30 Avril.

Heureuse coïncidence, ils pourront ainsi à leur gré, participer à la balade gourmande du Plan de Dieu qui aura lieu le dimanche 29 Avril. Cette manifestation leur permettra de découvrir les vins du terroir. Un beau week-end en perspective de rencontres et de convivialité. Le comité de jumelage communiquera prochainement le programme plus détaillé de ces rencontres et espère ainsi attirer de nouvelles familles.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter Mme Renée Sovera au 04 90 28 68 28 ●

FESTIVAL DE THEATRE, ÉDITION #2 CAMARET, LES 11, 12 ET 13 MAI



• VENDREDI 11 MAI, 21H, LE DON D'ADELE DE BARILLET ET GREDY

L'Atelier des Répliques (Troupe Camarétoise)

Avec Sophie Monnier, Valérie Arcuset, Simone Vidal, Stephen Leydet et Jacky Robert. Durée : 2h - Mise en scène : Elodie Marseille

• SAMEDI 12 MAI, 17H, LE GRENIER [SPECTACLE POUR LES ENFANTS]

Compagnie professionnelle de St Martin de Crau. Durée : 50mn

• SAMEDI 12 MAI, 21H, DRAPEAU ROUGE ET TASSE DE THE

Troupe d'à côté, de Jonquières
Durée : 2h 11

• DIMANCHE 13 MAI, 17H, LE DINER DE CONS, DE FRANCIS VEBER

La compagnie Volt de Nyons
Thierry Dhainaut, Christian Fabry, Héloïse Vocoret, Barbara Finance, Georges Lurault, Ramon, Régine Aymard
Mise en scène de Maxence Descamps

TARIFS ET INFOS PRATIQUES :

• ENTREE DES REPRESENTATIONS (sauf spectacle enfants) : 8 € ET GRATUIT POUR LES - DE 12 ANS

• ENTREE SPECTACLE ENFANTS : 3 €

• CARTE PASS - ACCES AUX 3 SPECTACLES (sauf spectacle enfants) : 15 €

• RESERVATIONS : MAISON DE LA PRESSE ET TABAC DE CAMARET

• POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, CONTACTER ELODIE : 06 43 08 94 48 ou 04 90 37 77 74

*NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !
ON COMPTE SUR VOUS !
L'ATELIER DES REPLIQUES DE CAMARET*

Vie au village

ASSOCIATIONS

L'ENSEMBLE VOCAL AU CHŒUR DES VIGNES

Vous annonce son concert annuel le samedi 12 mai 2012, 20h30 en l'église de Camaret. Le Chœur des vignes aura le plaisir d'accueillir ce soir-là, l'ensemble Vocal Chœur Battant de Vedène sous la direction de Madame Anne Marie Rougier. Les choristes seront accompagnés au piano par Madame Audrey Sauvet. ●

MUSIC'HARMONIE

Music'Harmonie est une association qui propose des cours particuliers de guitare classique et moderne, ainsi que des concerts et animations. Tél. 06 28 06 49 98
Mail : musicharmonie84@gmail.com
Les cours ont lieu à Camaret, au 13 Av. des Princes d'Orange
16 années d'expérience. ●



UNION DES COMMERÇANTS, ARTISANS, VITICULTEURS (UCAV)

L'UCAV a élu son nouveau bureau pour l'année 2012 :
Président: Mr DEIANA Christophe Artisan Peintre, Vice Président: Mr Fayçal El Khaoua Commerçant, Trésorière : Mme Bonnefoy Céline Commerçante, Trésorière Adjointe : Mme Mourret Véroline Commerçante, Secrétaire : Mme Marchand Jacky Commerçante, Secrétaire Adjointe : Mme Poursel Françoise Commerçante
Sont membres actifs : Martine Durand, André Sube, Philippe Viallant, Jocelyn Tardy, Benjamin Bondoux, Jean-Claude Borjela, Jean-Baptiste Guizzardi, Pilou.

Le mot du Président : Mon souhait pour l'année 2012 est de faire connaître à tous les Camarétois, le potentiel d'Artisans, Commerçants et Viticulteurs de notre village.

Notre mission : Réussir à réunir le maximum d'adhérents dans l'UCAV pour pouvoir mieux se connaître et partager de nouvelles idées au sein du travail et des manifestations au profit de nos clients camarétois.

MANIFESTATIONS PRÉVUES :

- Le 13 MAI : Foire Artisanale + Fête du Pain.
- Le 3 JUIN : Fête des Mères dans les Commerces.
- Le 17 JUIN : Fête des Pères dans les Commerces.
- Le 21 JUIN : Fête de la Musique, Apéritif offerts en Musique aux Camarétois par l'UCAV de 18h30 à 20h30. ●

L'ASSOCIATION ACPG CATM TOE ET VEUVES DE GUERRE

L'association organise le Samedi 14 avril 2012 à L'Espace René Roussière de Camaret le 67ème Congrès Départemental et le 50ème anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie.

ECLATS DE LIRE

Nos rendez-vous avec les enfants :

L'heure du conte à 10h à la bibliothèque :
Mercredi 18 avril avec Lina, Mercredi 23 mai avec Renette, mercredi 20 juin, année clôturée avec une conteuse professionnelle.

Et avec les adultes :

Sorties culturelles : Samedi 14 avril à Lyon, visite des traboules, les murs peints, basilique de Fourvières, repas dans un bouchon lyonnais, déplacement en bus.
Mercredi 30 mai à Avignon, le Palais secret, les archives départementales, déplacement par le train.

Accueil d'auteur : vendredi 8 juin 18h30 à la bibliothèque Conférence de Françoise Bourdon, auteure de « Le moulin des sources », « les chemins de la garance »

LES AMIS DE CAMARET

Le programme des sorties est le suivant :

Le dimanche 15 avril, journée Héraultaise, « le jardin de Saint Adrien à Servian et l'abbaye de Valmagne (67 euros /personne).

Le dimanche 13 mai, journée « Une Vie de Châtelain » à la découverte des châteaux de Vins sur Caramy et du plus grand château du Var (66 euros/personne).

Le dimanche 24 juin, journée « sur l'île des Embiez » (72 euros/personne)

Inscriptions auprès de :

C. Moins : 04.90.37.24.76 ou

G Monnier : 04.90.37.22.50

La parole à :

Paris Mori

Paris Mori, d'abord Trésorier jusqu'en 1990, puis Président du Club des pêcheurs camarétois (près de 130 membres) a quitté son poste l'année dernière. Il en est maintenant Président d'honneur, et a toujours sa carte de pêche en poche. Retour sur un engagement de plus de 40 ans.

Pouvez-vous nous parler du Club des pêcheurs camarétois, et notamment de sa création dans les années 70 ?

L'idée de sa création est venue dans un café, entre copains. On s'est tout simplement dit : « Et si on créait une association de pêche pour les camarétois ? ». Nous avons été 4 membres fondateurs au départ, et 10 membres ont financé pour pouvoir faire le premier lâcher de truites dans le ruisseau de Saint Tronquet. Le plus dur a été de trouver des fonds. Il a fallu qu'on ait une bonne idée. Pendant la fête votive, on a donc tenu un bac à truites, et, ceux qui avaient le billet gagnant, remportaient une truite. On a pu ainsi récolter pas mal de sous, et on a organisé également des lotos. Au départ, on pêchait dans le ruisseau, mais, j'ai fait la demande de la création d'un étang à la fin des années 80. Mon patron de l'époque était le propriétaire du terrain sur lequel il y a l'étang aujourd'hui, et je l'ai convaincu de le vendre. Aujourd'hui, cet étang est l'étang de la Garriguette.

Le club organise trois concours par an : un au sein de l'association, le challenge de la porte fleurie et le challenge alain hilaire et yves hilaire. En général, on est

aux alentours d'une quarantaine de participants mais on est très tributaires du temps. S'il fait mistral à tout emporter, les gens participent moins, c'est logique.

Quels sont vos plus beaux souvenirs en lien avec le club ?

Mes plus beaux souvenirs sont surtout ceux liés aux repas qu'on organisait. Ce sont des moments agréables car on partage de bons instants. Je me souviens notamment de deux cochonnets à la broche particulièrement excellents. Evidemment, j'ai aussi un souvenir particulier du dernier repas que j'ai organisé. C'était le 20 novembre 2010 en présence de Mme le Maire et de François Denis.



J'ai aussi une anecdote particulière qui me fait encore sourire aujourd'hui. C'était dans les années 70. Un jour, un ami à moi, membre d'ailleurs fondateur du club, Alain Hilaire, nous a fait croire qu'il avait pêché un petit requin dans le ruisseau. Tout le monde était très étonné et cette nouvelle a fait bien parler. La télé est même venue. Personne n'était au courant qu'il racontait une bêtise. Il avait en fait ramené le petit requin de la mer où habitaient ses parents.

Qu'aimez-vous dans la pêche ? Pourquoi cette passion particulièrement ?

J'aime le fait d'être au bord de l'eau et de ne penser à rien. J'ai l'esprit tranquille, je regarde mon bouchon qui s'enfonce et je peux m'évader des soucis du quotidien. En plus, le paysage est vraiment agréable ici à Camaret pour faire de la pêche. Entre les Dentelles, et le Ventoux, c'est un endroit tranquille. ●

Les animations à Camaret

Au Programme

AVRIL

- Dimanche 1^{er}** : Parcours du coeur
Samedi 7 au vendredi 27 : Exposition de peinture – Chapelle St Andéol
Samedi 7 : Chasse aux œufs de Pâques organisée par l'Amicale Laïque
Judi 12 : Séances de cinéma – Salle Polyvalente -18h30 les infidèles, 21h Cloclo
Samedi 14 : Sortie culturelle à Lyon – association Eclats de Lire
Samedi 14 : Congrès départemental CATM – Salle Polyvalente
Dimanche 15 : Journée Héraultaise, sortie organisée par Les Amis de Camaret
Dimanche 15 : Concert Orgue - Eglise St Andéol
Lundi 16 : 18h Hommage aux pilotes américains abattus sur le Plan de Dieu – Violès
Mercredi 18 : 10h / L'heure du conte - Bibliothèque
Dimanche 22 : Elections Présidentielles 1^{er} tour – Salle Polyvalente
Du 23 au 27 avril : de 10h à 17h foot - stage de printemps réservé aux débutants, poussins et benjamins - encadrement par les éducateurs du club
Judi 26 : Séances de cinéma – Salle Polyvalente - 14h30 Blanche neige (avec Julia Roberts) séance offerte aux enfants, 18h30 38 témoins, 21h Le cheval de guerre – Espace René Roussière
Samedi 28 : 18h Commémoration de la déportation à Travaillan
Samedi 28 au lundi 30 : 8^{ème} anduro carpes – Etang de l'Aigues
Samedi 28 au lundi 30 : Fête du Plan de Dieu – programme disponible dans les commerces et mairie
Dimanche 29 : Balade Gourmande – inscriptions du 2 au 18 avril 2012 en mairie

MAI

- Mardi 1^{er}** : Balade du 1^{er} mai – Rendez-vous devant l'hôtel de ville à 9h
Samedi 4 au dimanche 13 : Exposition Chapelle St Andéol
Dimanche 6 : Elections Présidentielles 2nd tour – Salle Polyvalente
Mardi 8 : 11h Commémoration pour le 60^{ème} anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, Hôtel de Ville
Vendredi 11 au 13 mai : Festival de Théâtre – Espace René Roussière
Samedi 12 : 20h30 Concert Ensemble Vocal au Chœur des vignes – Eglise St Andéol
Dimanche 13 : Brocante de l'école St Andéol
Dimanche 13 : Foire artisanale

- Dimanche 13** : Journée « Une vie de Chatelain dans le Var, sortie organisée par Les Amis de Camaret
Mercredi 16 : Séances de Cinéma - 14H30 Le plan de table (comédie) séance séniors, 21H Le fils de l'autre – Espace René Roussière
Mercredi 23 : 10h / L'heure du conte - Bibliothèque
Mercredi 30 : Sortie culturelle à Avignon – Association Eclats de Lire
Judi 31 : Séances de Cinéma – Espace René Roussière

JUIN

- Vendredi 1^{er}** : Concert gratuit Emile et Images – Halle des sports
Samedi 2 et dimanche 3 : fête Votive
Dimanche 3 : La fête des Mères dans les commerces - UCAV
Vendredi 8 : 18h30 Accueil d'auteur Françoise Bourdon - Bibliothèque
Dimanche 10 et 17 : Elections Législatives
Judi 14 : Séances de Cinéma – Espace René Roussière
Dimanche 17 : la Fête des pères dans les commerces - UCAV
Mercredi 20 : 10h / L'heure du conte - Bibliothèque
Judi 21 : 18h30-20h30 Fête de la Musique, apéritif en musique offert par l'UCAV
Du 22 au 24 : l'art différencié dans la rue – rues de camaret et chapelle
Dimanche 24 : Une journée sur l'île des Embiez, sortie organisée par Les Amis de Camaret
Judi 28 : Séances de Cinéma – Espace René Roussière
Vendredi 29 : Fête des écoles publiques

JUILLET

- Dimanche 1^{er}** : 18H à la Chapelle st Andéol concert : Mr Gigord Renaud au piano et Mme Barbara Marcinowska au violoncelle interpréteront des pièces romantiques et classiques.
Vendredi 13 : Pique-Nique Républicain – Place St Andéol
Samedi 21 : Musique dans les Vignes Quatuor Leonis – Maison Bèque ou église (selon météo)
Judi 5, 12, 19 et 26 : Séances de cinéma gratuites (offertes par la municipalité)